



Thérèse Martin, agente d'information

Conseil des commissaires

Lors de sa séance ordinaire du 22 septembre 2008, le Conseil des commissaires a remis un certificat de reconnaissance à monsieur Pascal Bélanger, musicien et enseignant à la Commission scolaire, pour souligner sa contribution exceptionnelle à la réussite éducative des élèves de l'école des Hauts-Plateaux. Dans un texte qui suit cette chronique, nous reproduisons l'hommage qui lui a été adressé, au nom du Conseil des commissaires, par monsieur Jean-Maurice Lechasseur.

Le Conseil a nommé quatre commissaires pour siéger sur le Comité sur les quartiers scolaires : mesdames Nadyne Langlois et Pauline Michaud, messieurs Gaston Rioux et Alain Rioux.

La Commission scolaire des Phares est membre de la coopérative *Éducation internationale* et elle s'est dotée d'un plan d'action en matière d'éducation internationale qui comporte les objectifs suivants :

- Développer le volet international;
- Attirer des étudiants internationaux en formation professionnelle;
- Développer et réaliser des projets de coopération et de développement international.

Dans cet ordre d'idée, la Commission scolaire sera représentée au Salon canadien de l'éducation, en Tunisie et au Maroc, du 23 octobre au 3 novembre, afin de promouvoir ses programmes de formation professionnelle. Elle a ainsi délégué madame Julie Potvin, conseillère pédagogique au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, et monsieur Benoît Desjardins, directeur du Centre de formation Rimouski-Neigette, pour la représenter à ce Salon. Vous retrouverez d'ailleurs plus de détails sur ce sujet un peu plus loin dans la présente édition du journal Le Phare.

Par ailleurs, à l'école La Colombe d'Esprit-Saint, une analyse de la situation doit être faite, suivant les termes d'une résolution précédente qui prévoyait une nouvelle analyse

dans un délai maximal de deux ans (école qui compte un petit nombre d'élèves). Le Conseil des commissaires a donc constitué un comité d'étude et de consultation et a désigné les personnes suivantes pour siéger sur ce comité : madame Sara Deschênes, commissaire du quartier, monsieur Jean-Maurice Lechasseur, commissaire, mesdames Christine Fortier et Valérie Gagnon, directrices d'établissement, deux parents membres du conseil d'établissement, un membre de la communauté à être nommé par la Municipalité d'Esprit-Saint, un enseignant, le directeur général, la directrice générale adjointe, le directeur des Services des ressources matérielles, le directeur des Services des ressources financières et le directeur des Services des ressources humaines.

Faisant suite à une étude des besoins, un poste de conseiller pédagogique a été ajouté au plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2008-2009.

Le Conseil a également résolu d'adopter pour consultation le projet de Plan stratégique de la Commission scolaire pour la période 2009 à 2013. Il a aussi adopté le document intitulé « Priorités 2008-2009 de la Commission scolaire des Phares ». Les priorités touchent le nouveau Plan stratégique, les problématiques reliées au décrochage, à la persévérance et à la réussite au secondaire, l'amélioration de la réussite des garçons, le maintien de l'équilibre budgétaire malgré la baisse de clientèle, la négociation avec les transporteurs scolaires pour un nouveau contrat en juillet 2009, le partenariat avec le milieu, la révision de certaines politiques et l'adoption de nouvelles et, finalement, la supervision du personnel cadre. Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général, pour consultation éventuelle.

Les commissaires ont nommé par intérim monsieur Alain Lévesque au poste de régisseur aux opérations aux Services des ressources matérielles, jusqu'au retour au travail du titulaire du poste, mais n'excédant pas le 30 juin 2009. Le Conseil a également nommé par intérim monsieur Charles Raïche au poste de directeur de l'école du Havre - Saint-Rosaire, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

Un comité de sélection pour la constitution d'une banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement a été formé. Ce comité est composé de deux commissaires (madame Pauline Michaud et monsieur Gilbert Labrie), d'un commissaire parent (monsieur Patrice Cayouette), du directeur général, de la directrice générale adjointe et du directeur des Services des ressources humaines. Monsieur Raynald Caissy a été nommé commissaire substitut sur ce comité.

Les commissaires se sont de nouveau réunis le 29 septembre dernier, en ajournement de la séance du 22. Parmi les sujets à l'ordre du jour, on retrouvait la nomination par intérim de monsieur Éric Blier au poste de directeur adjoint à l'école Paul-Hubert, du 23 septembre 2008 au 30 juin 2009.

La Politique de dotation des ressources humaines a également été adoptée, pour consultation.

Le Conseil a offert ses plus sincères condoléances à monsieur Gilbert Labrie, commissaire, et aux membres de sa famille, à la suite du décès de sa mère.

Finalement, dans le cadre de la remise des médailles du Lieutenant-Gouverneur pour la jeunesse, les commissaires ont adressé leurs félicitations à Gabrielle Harvey et Caroline Maltais, élèves de l'école Paul-Hubert, qui ont reçu, chacune, une Médaille du Lieutenant-Gouverneur (bronze), pour avoir atteint les objectifs de leur programme d'études, avoir fait preuve de dépassement de soi et avoir démontré courage et dévouement. Les actions bénéfiques en milieu scolaire ou communautaire des récipiendaires de la Médaille de bronze du Lieutenant-Gouverneur représentent une source d'inspiration pour la jeunesse.

Hommage à Pascal Bélanger

Le Conseil des commissaires a rendu hommage à un enseignant, monsieur Pascal Bélanger, lors de sa réunion publique du 22 septembre dernier. La direction, le personnel enseignant et les élèves de l'école des Hauts-Plateaux lui ont également témoigné leur amitié, leur attachement et leur reconnaissance. Nous reproduisons ici l'hommage rendu par le Conseil des commissaires, un hommage qui a été lu par monsieur Jean-Maurice Lechasseur.



Le Conseil des commissaires rend hommage, ce soir, à monsieur Pascal Bélanger, un enseignant en musique dont le travail et la personnalité ont été grandement appréciés par la direction, le personnel, les élèves et les parents de l'école des Hauts-Plateaux.

Monsieur Bélanger relève maintenant de nouveaux défis dans d'autres écoles, mais à Saint-Gabriel, Les Hauteurs et Saint-Charles-Garnier, personne n'oubliera cet enseignant débordant d'enthousiasme et de projets qui a transmis sa passion pour la musique à des centaines d'enfants du primaire et du secondaire.

Il a su mobiliser les jeunes autour de beaux projets tels que la présentation d'un grand spectacle de percussions, le 16 avril 2008, devant un public étonné et ravi,

à la salle Desjardins-Telus. Il n'a jamais compté son temps et l'énergie investie auprès des jeunes. Il a su faire partager ses rêves, pour ensuite les réaliser avec les élèves, que l'on songe notamment au succès de l'harmonie des jeunes du secondaire.

Rassembleur, monsieur Bélanger a toujours pu compter sur la collaboration des parents et de toute la communauté. La qualité de son engagement a rejailli sur l'ensemble du milieu qui a ainsi profité de sa créativité et de ses initiatives.

C'est au nom de la Commission scolaire des Phares mais également en remerciement pour sa profonde implication dans la communauté de Saint-Gabriel, Les Hauteurs et Saint-Charles-Garnier que nous remettons ce soir ce certificat de reconnaissance à monsieur Pascal Bélanger. Merci pour cette belle énergie positive qui a nourri la motivation de tant de nos jeunes!

Merçi et bravo!

Le déjeuner de presse de la Commission scolaire

Le président et le directeur général de la Commission scolaire, messieurs Raymond Tudeau et Jacques Poirier, organisaient un déjeuner de presse, le 23 septembre dernier, à la salle des commissaires. En ce début d'année scolaire, ce déjeuner était un moment privilégié pour faire le point sur des dossiers importants en cours.

Plusieurs communiqués ont été émis lors de cette rencontre avec la presse. Ces

communiqués portent sur les priorités de la Commission scolaire, la participation des jeunes à la démocratie scolaire, deux nouvelles voies de formation, le projet d'économie d'énergie, les perspectives d'emploi à la Commission scolaire et une mission en Afrique du Nord. Dans les pages qui suivent, nous reproduisons ces communiqués, pour votre information.

Les priorités 2008-2009

La persévérance scolaire et la lutte au décrochage sont au cœur des priorités de la Commission scolaire des Phares, pour l'année 2008-2009. La réussite au secondaire, particulièrement à l'école Le Mistral, est un objectif majeur.

À ce chapitre, la Commission scolaire a entrepris des démarches dans le but d'établir un « pacte social » dans la MRC de La Mitis. Un comité formé en collaboration avec les partenaires du

milieu socio-économique se donnera bientôt un plan d'action dont l'objectif est de développer de nouvelles alliances en soutien à la réussite des élèves de l'école Le Mistral. À l'interne, un « comité de la réussite » a été formé et recherchera des solutions, en collaboration avec le personnel de l'école

La C.S. des Phares poursuivra aussi ses efforts dans le but d'augmenter la motivation scolaire chez les garçons. Des projets novateurs seront expérimentés, à la lumière des résultats obtenus récemment par la recherche-action menée avec l'UQAR sur la réussite des garçons.

Des partenariats avec le milieu continueront d'être déployés, notamment avec des organismes de développement, et se traduiront aussi par une participation à la table interordres. De plus, la Commission scolaire favorisera un meilleur arrimage des services professionnels avec les partenaires du réseau de la santé.

Certaines politiques seront révisées, particulièrement, la politique de dotation du personnel, la politique pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, celles qui portent sur l'éligibilité au transport scolaire et l'acquisition des biens et services. De nouvelles politiques pourraient également être adoptées, dont une politique sur le développement durable et une autre portant sur les saines habitudes de vie.

Au plan administratif, le maintien de l'équilibre budgétaire est visé, malgré la baisse de clientèle. Un nouveau contrat sera par ailleurs négocié avec les transporteurs scolaires et un plan de relève sera préparé pour le personnel cadre.

C'est aussi durant la présente année que le plan stratégique 2009-2013 sera complété, puis adopté, un plan qui inclura les objectifs de réussite pour les élèves, mais qui fera également suite à une réflexion en profondeur dans les dossiers de l'enrichissement, de la formation professionnelle et du soutien apporté aux élèves en difficulté.

Les élèves seront sensibilisés à la démocratie et à leur rôle futur de citoyens responsables



La Commission scolaire des Phares se dotait récemment d'une Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire. En vigueur

depuis le 1^{er} juillet 2008 et conforme aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique, cette politique a pour objectifs de favoriser et d'encadrer la participation des élèves à la vie démocratique de leur établissement et de la Commission scolaire.

La politique vise à susciter chez les élèves le goût de participer activement à la vie démocratique de leur milieu scolaire et à les associer aux décisions qui les concernent. Elle favorisera également la création de liens entre le Conseil des commissaires et les élèves, qui seront aussi initiés aux rôles et responsabilités des établissements. Le développement d'habiletés interpersonnelles, sociales et politiques chez les élèves sera du même coup favorisé, en vue d'en faire des citoyens intéressés et engagés dans la vie démocratique de leur milieu.

Du même souffle, la Commission scolaire souhaite que les écoles primaires, secondaires et les centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes mettent en place des conseils d'élèves. On retrouve déjà des conseils d'élèves dans plusieurs écoles et dans des centres de formation, mais la nouvelle politique encourage tous les établissements à aller de l'avant dans la formation de tels conseils.

Par ailleurs, le Conseil des commissaires affirme sa volonté de permettre à un représentant de chaque conseil d'élèves de s'exprimer lors des séances publiques. Ainsi, chaque ordre du jour comprendra un point « Période de questions et correspondance des élèves » Ce point sera spécifiquement réservé aux élèves faisant partie des conseils d'élèves qui désireront prendre la parole pour saisir le Conseil d'une situation ou d'un enjeu pour lequel il pourrait apporter son aide. L'élève qui désire prendre la parole devra, au préalable, informer la direction de son établissement du sujet qu'il aimerait aborder. Les élèves pourront aussi transmettre par écrit leurs demandes et préoccupations au président du Conseil des commissaires.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, considère que cette nouvelle politique encouragera les élèves à exprimer davantage leurs opinions et prises de position dans différents dossiers qui les concernent et qu'elle contribuera à les éveiller davantage aux questions politiques et démocratiques.

Deux nouvelles voies pour les jeunes et les adultes

Soucieuse d'offrir à ses élèves une formation adaptée à leurs besoins et à leurs attentes, la Commission scolaire des Phares propose, à compter de cet automne, deux nouvelles voies d'apprentissage, l'une en formation générale des adultes et l'autre au secteur

des jeunes, mais orientée vers la formation professionnelle.

La formation à distance

À compter du 6 octobre 2008, la Commission scolaire offrira à la

population adulte de son territoire un nouveau service de formation à distance. Les adultes visés par cette nouvelle mesure sont des travailleurs qui souhaitent améliorer leur situation professionnelle, des mères à la maison qui pensent à un retour au travail ou toute personne désirant obtenir un Diplôme d'études secondaires, des préalables à la formation professionnelle ou postsecondaire.

Après avoir rencontré une conseillère en formation pour préciser le besoin, du matériel pédagogique sera remis à l'adulte et un enseignant lui sera attribué afin qu'il puisse obtenir du support. La formation à distance s'adresse à des personnes assez autonomes qui ont une bonne discipline personnelle. Elles auront régulièrement des exercices à faire, à partir d'un matériel adapté à ce type de formation. Lorsqu'elles auront besoin d'explications et de précisions, elles pourront s'adresser à leur enseignant qui sera disponible en soirée, par téléphone ou par courrier électronique. La webcaméa pourrait aussi être utilisée.

Pour l'automne 2008, l'offre de services en formation à distance est faite en français, en mathématiques et en sciences. Pour s'inscrire, on compose le 418-722-4922, poste 1200.

Les groupes d'exploration de la formation professionnelle

Dans le but de permettre à des élèves de 3^e et 4^e secondaire de mieux connaître les programmes de formation professionnelle et de s'orienter adéquatement, selon leurs goûts et leurs aptitudes, la Commission scolaire des Phares a mis sur pied les « groupes d'exploration de la formation professionnelle ». Cette initiative a été prise dans la foulée des nouveaux parcours de formation au 2^e cycle du secondaire et à la suite d'une dérogation accordée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Un groupe d'exploration de la formation professionnelle a été formé à l'école Le Mistral et deux autres à l'école Paul-Hubert. Ce sont donc plus d'une soixantaine de jeunes de 3^e et 4^e secondaire qui ont démontré un intérêt à intégrer cette nouvelle voie.

Un groupe d'exploration permet à un élève d'explorer les 21 secteurs de la formation professionnelle et d'expérimenter concrètement des emplois directement reliés à différentes voies de diplomation. L'exploration en formation professionnelle permet au jeune d'avoir une vision concrète des programmes disponibles. Il apprend du même coup à mieux se connaître et découvre ses intérêts. « Nous offrons cette nouvelle voie particulièrement à des jeunes qui démontrent un fort intérêt envers la formation professionnelle et qui ont une approche

plus pratique ou des habiletés manuelles. Non seulement les groupes d'exploration devraient permettre à ces jeunes de mieux s'orienter dans leur choix de métier et de carrière, mais ils pourraient aussi contribuer à prévenir le décrochage scolaire », explique madame France Duchesne, directrice-adjointe à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle.

Parallèlement aux stages d'expérimentation, l'élève évoluant au sein d'un Groupe d'exploration de la formation professionnelle poursuit sa formation dans les matières de base, en français, en mathématiques et en anglais. Il

obtiendra tous les pré-requis exigés pour l'acceptation et la poursuite d'études qualifiantes, via un diplôme d'études professionnelles.

Avant d'être accepté dans un groupe d'exploration, l'élève intéressé et ses parents sont rencontrés, afin d'évaluer la pertinence du parcours et ses divers débouchés, dont la possibilité de poursuivre des études afin d'obtenir un diplôme d'études professionnelles ou un diplôme d'études collégiales, grâce à la création de passerelles entre les diplômes d'études secondaires et les diplômes d'études collégiales du même secteur.

Vaste projet énergétique

Les premières économies seront réalisées dès le 1^{er} novembre

Lancé en 2007, le projet d'économie d'énergie de la Commission scolaire des Phares est sur le point d'être complété. Les travaux les plus spectaculaires liés à la géothermie ont été effectués durant l'été 2008, sur les terrains des écoles Paul-Hubert et Le Mistral.

Rappelons que la Commission scolaire a octroyé un contrat « clé en main » à la firme spécialisée Teknika-HBA pour la réalisation d'un projet d'économie d'énergie de l'ordre de 5,9 millions de dollars. Ce contrat compte plus d'une trentaine de mesures, au total, comprenant des travaux et des modifications dans cinq établissements : les écoles Paul-Hubert, Le Mistral, Saint-

Jean, Bois-et-Marées (secteur Luceville) et le Centre de formation Rimouski-Neigette. Ces travaux permettront à la Commission scolaire de réaliser des économies garanties de 605 000 \$ par année en coûts énergétiques.

Des subventions pourraient permettre de réduire les coûts relatifs à l'implantation des mesures d'économie d'énergie, pour la Commission scolaire, dont le versement d'une somme de 186 900 \$ qui a été confirmée par le Gouvernement fédéral. D'autres montants importants sont attendus, principalement en provenance d'Hydro-Québec.

Le directeur du service des Ressources matérielles de la Commission scolaire, monsieur Carl Ruest, précise que ces importants travaux réalisés dans cinq établissements permettent aussi de remplacer les anciens équipements par des appareils plus modernes et plus efficaces, favorisant ainsi un excellent entretien de ces immeubles. « Nous sommes également très satisfaits de la façon dont se sont déroulés les travaux, au cours des derniers mois. Notre échéancier révisé a été respecté et

actuellement, on estime que 95% des travaux ont été complétés au Centre de formation Rimouski-Neigette et pour les écoles Paul-Hubert et Le Mistral. Les travaux sont aussi très avancés dans les écoles Saint-Jean et Bois-et-Marées. Tout devrait donc être complété au cours des prochaines semaines. Octobre est une période de rodage dans la mise en opération des nouveaux systèmes et nous commencerons à économiser l'énergie à compter du 1^{er} novembre. »

De bonnes perspectives d'emploi à la C.S. des Phares

Entre 2007 et 2012, plus d'une quarantaine de membres du personnel de soutien administratif ont quitté ou quitteront la Commission scolaire des Phares pour la retraite. Ce nombre important qui représente 40% des effectifs du personnel de soutien administratif (secrétaires d'école, de gestion, agente ou agent de bureau...), dans les divers établissements, a amené les Services des ressources humaines à mettre en place des mesures qui favoriseront le recrutement de nouveaux employés et employées.

Un plan de relève du personnel de soutien a été élaboré, afin de faciliter le recrutement et de s'adapter aux changements qu'entraîne ce grand nombre de départs à la retraite. « Il est assez facile de prévoir les départs à la retraite, mais les mouvements de personnel que généreront ces départs sont beaucoup plus imprévisibles. Des

postes se libèrent, des gens, à l'interne, appliquent sur ces postes et plusieurs personnes peuvent ainsi assumer de nouvelles fonctions au sein de l'organisation », explique le directeur des Services des ressources humaines, monsieur Rock Bouffard.

Parmi les moyens mis de l'avant pour concilier les besoins organisationnels, la satisfaction au travail et la mobilisation des ressources, on retrouve la création d'une équipe volante formée de personnes nouvellement embauchées.

Le projet-pilote de la formation d'une équipe volante est en cours de réalisation. « Nous avons des besoins importants dans le secteur du personnel de soutien administratif. Il faut non seulement



intéresser de nouvelles personnes à venir chez nous, mais il faut aussi les inciter à y demeurer avec des offres alléchantes. Pour la création d'une équipe volante, la Commission scolaire s'engage à offrir un nombre de jours de travail aux personnes retenues et ce, sur une période de 12 mois. De plus, les membres de l'équipe volante seront identifiés comme étant prioritaires sur la liste d'éligibilité. Cette démarche leur ouvrira ensuite des possibilités d'avoir accès à un poste. »

La Commission scolaire des Phares a donc besoin de relève dans le secteur du personnel de soutien administratif et les prochaines années seront propices au recrutement. Même si les nouvelles ressources devront, dans un premier temps, combler des besoins de remplacement ou de surcroît de travail, la Commission scolaire leur offrira des garanties qui leur apporteront une certaine stabilité et des perspectives d'avenir intéressantes.

Mission et recrutement en Afrique du Nord dans le secteur de la formation professionnelle

Du 23 octobre au 5 novembre 2008, monsieur Benoît Desjardins, directeur du Centre de formation Rimouski-Neigette, et madame Julie Potvin, conseillère pédagogique au Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis représenteront la Commission scolaire des Phares et le secteur de la formation professionnelle au Salon canadien de l'éducation, en Tunisie, et à ÉduCanada, au Maroc.

Ce projet vise à permettre à la Commission scolaire de participer à un événement international axé sur l'éducation. La mission au Maroc comprend essentiellement une séance d'information à l'intention des institutions d'enseignement canadiennes, un salon pour le recrutement à Casablanca et Rabat et une réception de réseautage pour discuter des opportunités de partenariat

et d'échanges à Casablanca. En Tunisie, le salon vise le recrutement d'étudiants tunisiens et internationaux dans les institutions d'enseignement canadiennes. Ces étudiants recevront des renseignements sur la marche à suivre pour étudier au Canada. Ce salon est un rendez-vous incontournable pour les Tunisiens qui souhaitent poursuivre des études à l'étranger.

La Commission scolaire des Phares souhaite y recruter des élèves. Les collèges et universités sont déjà bien représentés lors de ces événements. C'est une première pour la C.S. des Phares qui aura ainsi la chance de faire valoir son savoir-faire en matière de formation professionnelle. Ces événements favorisent également les contacts entre institutions d'enseignement de différents pays et ouvrent la porte à des stages internationaux pour

les élèves et à des échanges possibles pour les enseignants.

Pour réaliser cette mission, la Commission scolaire des Phares a obtenu une subvention de 7 500 \$ du

MELS, via le Programme pour l'internationalisation de l'éducation québécoise, un programme géré par la Coopérative d'éducation internationale dont la C.S. des Phares est membre.

L'Aquarelle ouverte sur le monde

Les élèves de l'école l'Aquarelle, à Rimouski, ont participé récemment à des activités coopératives axées sur l'ouverture au monde. Véhiculant les valeurs de pacifisme et de respect de l'environnement, ces activités respectaient également les priorités de cette école qui est reconnue « Établissement vert Brundtland ».

En avant-midi, les élèves ont confectionné des drapeaux représentant 15 pays du monde, dont la Russie, le Honduras, la Grèce, l'Allemagne, l'Inde,



le Brésil, la France. Tous réunis au gymnase, les membres de chacune des équipes ont lu des messages de paix et formulé leurs vœux pour un monde meilleur. Ces messages parlaient notamment du respect des droits des enfants, de la protection de l'environnement et d'un monde sans guerre.

En après-midi, les jeunes ont appris à découvrir des jeux qui sont populaires dans différents pays, des jeux connus (marelle, croquet, pétanque...) ou inconnus des Québécois, mais qui font appel, notamment, à la coopération, aux habiletés et aux stratégies. Les équipes étaient composées de jeunes de différents âges, afin de favoriser les contacts et de permettre à toutes et tous d'apprendre à se connaître. « Nous voulons permettre aux élèves d'apprécier leurs ressemblances et leurs différences, un peu à l'image de celles que l'on retrouve entre les peuples. Par cette activité soulignant la rentrée, les jeunes ont redécouvert la richesse de la diversité, en même temps que les valeurs d'entraide, de respect, de partage, de solidarité et de sauvegarde de l'environnement », expliquent la directrice et la directrice adjointe de l'école, mesdames Joyce O'Breham et Hélène D'Amours.

Un coup de pouce à l'Aquarelle



L'école l'Aquarelle vient de recevoir une bonne nouvelle : une somme de 10 000 \$ lui est accordée par MusiCompte, un organisme de bienfaisance chargé de promouvoir l'enseignement de la musique au Canada. Grâce à cette aide financière, l'école pourra acquérir de nouveaux instruments de musique pour les élèves.

Cette aide accordée fait suite à une demande présentée par l'école et l'enseignante en musique, madame Lise Pelletier. Ce montant de 10 000 \$ permettra d'acheter principalement des xylophones, des flûtes à bec et des tambours. « Nous n'avions pas assez d'instruments pour permettre à tous les élèves de pratiquer en même temps et certains instruments ne fonctionnaient plus très bien. Nous allons donc pouvoir remplacer des instruments et en ajouter de nouveaux. »

L'Aquarelle est parmi les 11 écoles du Québec et les 60 écoles du Canada à avoir été choisies dans le cadre de ce programme d'aide. La demande de l'école l'Aquarelle avait reçu l'appui du Conseil d'établissement, de l'Organisme de participation des parents, du Conseil écolier et de la Commission scolaire des Phares. À l'échelle du Canada, plus de 300 demandes d'aide avaient été présentées par des écoles.



MusiCompte recueille des fonds auprès de grandes entreprises reliées au domaine musical. Cet organisme se donne pour mission de veiller à ce que tous les jeunes Canadiens, quelles que soient leurs conditions socio-économiques et leurs origines culturelles, aient la possibilité de connaître les joies de la musique et de développer leur talent. MusiCompte œuvre de concert avec CARAS (Canadian Academy of Recording Arts et Sciences).

De nouveaux records pour le Salon du livre



6 au 9
novembre 2008
www.salondulivredelimouski.ca

Plus de 3 000 jeunes d'âge scolaire seront accueillis au 43^e Salon du livre de Rimouski, du 6 au 9 novembre, à l'Hôtel Rimouski. Globalement, c'est un peu plus de

10 000 visiteurs qui sont attendus, pour rencontrer une centaine d'auteurs et bouquiner parmi 96 stands, un nouveau record!

Une vingtaine d'auteurs animeront des ateliers pour des élèves de la

Commission scolaire des Phares en visite au Salon. De plus, les visites scolaires seront proposées le jeudi, de 9 h à 11 h et de 13 h à 15 h, et le vendredi, en avant-midi. Lors de ces visites, un programme d'animation jeunesse sera présenté aux jeunes visiteurs sur la scène « Hydro-Québec ».

« La nuit à lire debout » sera également de retour et une classe pourra ainsi passer la nuit sur le site du Salon. Les enseignants désireux d'inscrire leur classe aux ateliers, aux visites scolaires ou à l'activité « La nuit à lire debout » peuvent le faire en visitant le site Internet :

www.salondulivrederimouski.ca

La bande dessinée sera à l'honneur. D'ailleurs, l'auteur VoRo, Vincent Rioux, de Bic, est l'un des invités d'honneur du Salon et le concepteur de l'affiche officielle. Cette très belle affiche représente une famille réunie autour du plaisir de lire, sur la Promenade de la mer. « Je voulais faire un lien avec Rimouski, en dessinant des édifices qui

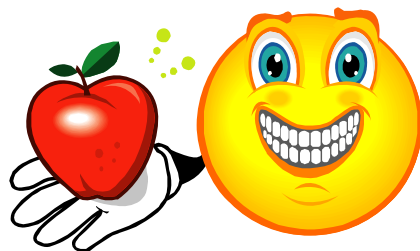
nous situent immédiatement au centre-ville : la Cathédrale, le musée, la salle de spectacle. De plus, je voulais aussi y représenter la bande dessinée et rappeler que les auteurs de bandes dessinées travaillent autant, sinon plus, pour la clientèle adulte que pour les enfants. »

Les autres invités d'honneur de ce 43^e Salon du livre seront la jeune auteure de 15 ans Alexandra Larochelle, Louise Desjardins et Francine Noël.

« Nous voulons rassembler les gens autour d'un événement festif qui s'adresse à tous », rappelle le président du Salon, René Girard. À quelques semaines de l'événement, le comité organisateur lance un appel aux bénévoles. Le Salon a besoin de gens qui seraient prêts à donner quelques heures, durant le Salon, particulièrement pour accueillir les jeunes visiteurs, les jeudi et vendredi.

Croquer une pomme... c'est supporter l'Estran!

C'est sur le thème évocateur « *Croquer une pomme... c'est supporter L'Estran* » que se déroule la campagne de vente de pommes. L'école de l'Estran se donne pour objectif de recueillir 12 000 \$ par le biais de cette



campagne de financement originale, saine et savoureuse!

Les pommes fraîches McIntosh nous viennent de la région de Rivière-du-Loup et sont naturelles à 100% (sans insecticide et sans cire). Elles sont disponibles en plusieurs formats et à différents prix : il en coûte 5 \$ pour un

sac de 5 livres, 20 \$ en demi-caisse et 35 \$ pour une caisse.

Sous la présidence d'honneur de monsieur Benoit Dickner, l'un des membres fondateurs de cette campagne de financement, la campagne de vente de pommes mobilise à la fois les élèves de l'école, leurs parents et les membres du personnel. Ces personnes forment une équipe efficace de solliciteurs. Par ailleurs, il est également possible de commander ces fruits en s'adressant directement au secrétariat de l'école, au 418-724-3551.

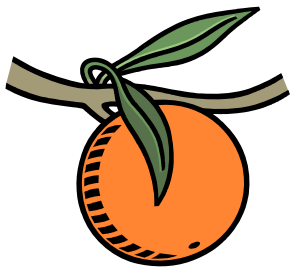
Les pommes seront livrées au gymnase de l'école le vendredi 24 octobre, de 9 h à 21 h et le samedi 25 octobre, de 8 h 30 à 12 h.

Cette année, une nouvelle formule permettra à trois acheteurs de découvrir l'une des fausses pommes surprises de l'Estran et de gagner un prix de 50 \$ en se présentant à l'école.

Les fonds recueillis dans le cadre de cette campagne seront réinvestis dans divers ateliers pédagogiques, l'achat de matériel éducatif, l'amélioration de la cour extérieure et l'organisation d'activités culturelles et sportives.

Croquez une pomme et donnez du même coup du support aux élèves de l'école de l'Estran!

10^e Campagne des agrumes



L'école Élisabeth-Turgeon a lancé sa 10^e Campagne des agrumes. Jusqu'au 14 octobre, les élèves, les parents, les bénévoles et les membres du personnel de l'école offrent à la population des oranges et des pamplemousses de la Floride.

Cette campagne se déroule sous la présidence d'honneur de monsieur Dany Smith, de l'entreprise La Vie Dehors. Un objectif de 35 000 \$ a été fixé pour la présente campagne. L'an dernier, un montant de 30 000 \$ avait été amassé. Les sommes recueillies seront

entièrement réinvesties dans l'école, principalement pour l'achat de matériel informatique, l'aide aux devoirs, les sorties éducatives et l'achat de livres. Tous les jeunes de l'établissement profiteront donc des retombées de cette activité de financement.

La directrice de l'école, madame Yvonne Landry, précise que le succès de cette campagne est relié, d'année en année, à l'implication extraordinaire des élèves, des parents et du personnel de l'établissement. « Nous avons des groupes de parents vraiment extraordinaires! ». Cette année, l'équipe peut également compter sur

l'implication de l'homme d'affaires
Karol Francis

Les commandes seront prises jusqu'au 14 octobre et les agrumes sont disponibles au coût de 20 \$ pour une caisse de 20 livres et de 35 \$ pour une caisse de 40 livres. Les fruits seront distribués les 26 et 27 novembre. Le président d'honneur contribue à

stimuler la motivation des élèves en offrant deux vélos qui seront tirés parmi les jeunes qui auront atteint un seuil minimal de ventes. Des prix qui totalisent une valeur de 800 \$.

Pour commander ses agrumes, on s'adresse donc aux élèves de l'école ou on communique directement avec le secrétariat, au 418-724-3553.

Avec la mascotte « Camelot »

Les publications L'Avantage lance un premier roman jeunesse

Les publications L'Avantage lance son premier roman jeunesse, *Le secret de l'Île aux Amoureux*, de l'auteure rimouskoise Sylvie Roberge. Ce roman qui s'adresse particulièrement aux jeunes lecteurs de 10 à 12 ans propose une intrigue qui se déroule dans la région, au bord du fleuve.

Le secret de l'Île aux Amoureux met en scène deux amies, Emma et Anne, qui vont vivre une aventure palpitante et entreprendre une véritable chasse aux trésors. Tous les ingrédients sont là : une île, des grottes, même un mystérieux capitaine. Tout en s'amusant, les deux jeunes filles s'épanouissent dans l'amitié et le dépassement de soi. Elles véhiculent aussi un message de respect à l'égard des gens qu'elles côtoient et de l'environnement qu'elles explorent.

Originaire de la région de Québec, l'auteure, madame Sylvie Roberge, vit maintenant à Rimouski. Elle partage son temps entre ses trois passions : sa

famille, l'écriture et le vitrail. Ce premier livre sera bientôt suivi des deux prochaines aventures d'Emma et Anne. « L'écriture de Sylvie Roberge marie une belle richesse de vocabulaire et des phrases fluides. Elle présente des personnages qui captent l'intérêt du jeune lecteur jusqu'à la conclusion de l'énigme », explique l'éditeur, monsieur Aldée Lévesque.

Par le biais d'une entente avec la Commission scolaire des Phares, *Le secret de l'Île aux Amoureux* sera utilisé à des fins pédagogiques dans plusieurs écoles. Différentes activités (lecture du livre, animation avec l'auteure, témoignage de l'auteure sur le travail d'écrivain, etc.) seront organisées dans les écoles les Cheminots (pavillons de Price, Saint-Octave et Padoue), Boijoli de Saint-Narcisse et des Bois-et-Marées/Lévesque, à Sainte-Luce et Saint-Donat. Madame Sylvie Roberge sera disponible pour participer à divers types d'activités pédagogiques avec les

jeunes, dans le but de les inciter à lire et à écrire davantage. « À la Commission scolaire des Phares, nous sommes conscients de l'importance de la lecture dans les apprentissages et le développement des compétences des enfants, dans tous les domaines. En plus d'offrir une intrigue intéressante, ce livre présente une belle qualité d'écriture et une grande richesse de vocabulaire », ajoute la directrice adjointe de la Commission scolaire des Phares, madame Francine Doucet.

Notons également la participation d'une jeune illustratrice, Alice Côté Braün, à la conception de ce livre.

Par ailleurs, Les publications L'Avantage a fait connaître sa nouvelle mascotte, Camelot, qui représentera la maison d'édition notamment auprès des jeunes. Créé à partir d'un dessin de monsieur Pierre Gosselin, de l'Avantage Concept, par l'entreprise spécialisée « Création animation mascottes », Camelot est coloré et énergique à souhait!

Arimage entre l'éducation et le milieu

Madame Annick Marquis, directrice générale du Centre local de développement de La Mitis, a été nommée récemment à la présidence du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis. Femme de défis œuvrant dans le milieu socio-économique, madame Marquis souhaite créer de nouveaux ponts entre ce secteur et le milieu de l'éducation. Au CFP Mont-Joli – Mitis, l'inauguration de la ferme-école et le recrutement de la clientèle font partie des objectifs, à court et à moyen terme.

Par ailleurs, monsieur Normand Gagnon, conseiller municipal, a été nommé à la présidence du conseil d'établissement du Centre de formation des adultes de Mont-Joli. Très actif dans le milieu mitissien, monsieur Normand Gagnon est également président de la corporation du transport adapté et est impliqué au sein de divers organismes, dont le Carrefour de la littérature, des arts et de la culture et Les murmures de la ville.

L'école Sainte-Luce se donne un gouvernement étudiant

Les membres du nouveau gouvernement étudiant de l'école Sainte-Luce ont été assermentés officiellement le 3 octobre dernier, devant l'ensemble des élèves du

secondaire. Cette cérémonie fait suite à un processus électoral complet, comprenant une campagne, des discours et un vote secret, qui s'est déroulé au cours des dernières semaines

à l'intérieur de l'école et qui a mobilisé les élèves.

Neuf députés ont été élus, chacun et chacune représentant son groupe-classe, de même que le Premier ministre, Shanel St-Laurent, un élève de 2^e secondaire. Le rôle du gouvernement étudiant ne se limitera pas à organiser des activités, mais ses membres devront être représentatifs de l'ensemble des élèves de 1^{re} et 2^e secondaire de l'école. Ils pourraient être appelés, notamment, à mettre de l'avant des actions qui auront des impacts dans le quotidien des élèves.

La formation d'un gouvernement étudiant à l'école de Sainte-Luce a pour but d'initier les jeunes au processus

politique et à la vie démocratique. Ils se familiarisent également, de façon concrète, au système législatif. Lors de la cérémonie d'assermentation, la députée Danielle Doyer est venue rencontrer les élèves et a partagé avec eux son expérience en tant que représentante d'un comté. Sans aucune couleur politique, elle a parlé de ses rôles et responsabilités et des qualités qu'un représentant ou une représentante de ses concitoyens doit développer : être honnête, rester près des gens et leur manifester beaucoup de respect.

Le gouvernement étudiant de l'école de Sainte-Luce est donc officiellement en fonction!

